

VILLE DE BEAUCHAMP

DEMANDE DE SUBVENTION ANNÉE 2024

Inférieure à 1 000.00 €

DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER : 26 janvier 2024

A renvoyer par courrier au Service Vie associative – Ecole de Musique 4 avenue Michelet – 95250 BEAUCHAMP ou par courriel à <u>vie.associative@ville-beauchamp.fr</u>

La ville de Beauchamp souhaite soutenir les associations qui participent au dynamisme de la vie locale par l'attribution de subventions de fonctionnement et/ou par la mise à disposition des équipements publics ou du matériel communal.

L'attribution d'une subvention est octroyée après étude du dossier de l'association, elle est allouée sur justification d'un intérêt général et sans contrepartie. Seules les associations régulièrement déclarées peuvent y prétendre. Cette aide vise à accompagner une action, un projet ou une activité définie.

Toute association ayant bénéficier d'une subvention communale doit informer la collectivité de la tenue de son assemblée générale annuelle et inviter à ses travaux le Maire ou/et le Maire Adjoint en charge du secteur.

La campagne de demande de subvention pour 2024 est ouverte jusqu'au vendredi 26 janvier 2024 pour l'ensemble des associations. Tout dossier incomplet ou rendu au-delà du 26 janvier 2024 ne sera instruit et aucun délai supplémentaire ne sera accordé.

1ère demande □ Renouvellement **IDENTIFICATION** NOM DE L'ASSOCIATION: ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL: CODE POSTAL: VILLE: Courriel: ADRESSE POSTALE USUELLE : Secteur: □ Culturel □ Caritatif □ Autres **OBJET DE L'ASSOCIATION** (figurant dans les statuts) CADRE RÉSERVÉ À **SUBVENTION DE:** MONTANT DEMANDÉ L'ADMINISTRATION **MONTANT ATTRIBUÉ FONCTIONNEMENT** CADRE RÉSERVÉ À l'ADMINISTRATION Dossier arrivé le N° d'enregistrement:..... MONTANT DE LA SUBVENTION ATTRIBUÉE 2022 2023€€ DOSSIER COMPLET DOSSIER INCOMPLET D

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI N° 2000-321 DU 12 AVRIL 2000 RELATIVE AU DROIT DU CITOYEN DANS SES RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION, TOUS CES DOCUMENTS SERONT COMMUNICABLES A TOUTE PERSONNE EN FAISANT LA DEMANDE.

PIECES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DOSSIER

Les dossiers de demande de subvention sont à renvoyer par courrier au Service Vie associative – Ecole de Musique 4 avenue Michelet – 95250 BEAUCHAMP ou par courriel à vie.associative@ville-beauchamp.fr

Au plus tard le vendredi 26 janvier 2024.

POUR TOUTE DEMANDE INITIALE OU RENOUVELLEMENT

Le present dossier dument complete et signe.
 Procès-verbal de la dernière assemblée Générale signé par le Président et rapport d'activités transmis à la préfecture.
□ Copie du dernier exercice clos (en application de l'article L 221.8 du Code des Communes)
Relevé d'identité bancaire ou postal (format papier) actualisé au nom de l'association et adresse du siège social.
☐ Attestation d'assurance de responsabilité civile et dommages aux biens.
□ Plaquette ou tout support de communication de l'association pour la saison 2023/2024.
□ Derniers statuts de l'association signés par le Président
□ Récépissé de déclaration à la Préfecture
□ Copie de l'arrêté d'agrément « Jeunesse et Sport », si l'association est agréée
□ Copie d'autres agréments éventuels

RAPPEL

- 1. Seules les associations déclarées conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 peuvent formuler une demande de subvention sur les imprimés joints.
- 2. Seuls les dossiers complets (imprimés renseignés et pièces à joindre) déposés au service dans les délais seront acceptés et traités.
- 3. Le dossier de demande de subvention sera envoyé ou déposé au Service Vie associative
- 4. Pour tout renseignement, contacter le Service Vie associative au : 01.30.40.45.86.
- 5. Selon l'article L2331-1 du Code général des Collectivités territoriales, les concours attribués par les communes de plus de 3 500 habitants aux associations sous forme de subvention doivent figurer en annexe du document budgétaire de la ville.
- 6. Après le vote en Conseil municipal, un courrier vous sera adressé vous notifiant le montant arrêté pour la participation de la ville.

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

1) Renseignements administratifs et juridiques

Date de la dernière Assemblée Générale_____

Bureau	Président	Vice-président	Secrétaire	Trésorier
NOM Prénom				
Date d'entrée en fonction				
Adresse				
CP Ville				
Tél.				
Portable				
Courriel				

Pour une Première demande			
ASSOCIATION LOI 1901	ASSOCIATION AGREE (Jeunesse&Sports ou autre)		
OUI NON	OUI NON D		
N°enregistrement à la préfecture :	Institution agréante :		
Le	N°enregistrement :		
Date de parution au JO :			
	Date de délivrance :		
	Le		

2) Effectifs (de l'association			
Nombre total	l d'adhérents pour	2022-2023 :		
		Beauchampois	Extérieurs	
	Répartition			
•	ations organisée soirées diverses	es par l'association en direct	tion de ses adhérents (bal, l	<u>loto.</u>
		/ Vie Locale, intervention		des séniors
participa	tion aux manifes	tations organisées par la vi	<u>IIe</u>	
5) Fonction	nement général (de l'association :		
<u>6) Salariés d</u>	e l'association (l	e cas échéant) :		

Nombre de salariés :_____

Nombre de salariés équivalent à un plein temps :______

II. DOCUMENTS FINANCIERS

1)

Date de début d'exercice :	Date de fin :		
Solde compte courant en début d'exercio	ce : Com	pte de placement en début d'exercice :	
	Compte de re	ésultat	
CHARGES	MONTANT EN €	PRODUITS	MONTANT EN
60- Achats		70- Prestations et ventes	
Fournitures d'ateliers et d'activités		Participation des usagers	
Eau, gaz, électricité		Ventes de produits	
Alimentation		Prestations de service	
Fournitures administratives		Manifestations	
Petit matériel et équipement			
Autres fournitures		74- Subventions de fonctionnement	
		DDJS	
61- Services externes		Région (préciser) :	
Loyers et charges locatives		Département (préciser) :	
Entretien et réparations			
Assurances		Communes	
Documentation			
Frais de formation des dirigeants		Autres communes (préciser) :	
Divers			
		Fonds européens	
62- Autres services externes		Organismes sociaux (CAF,)	
Personnels extérieurs			
Publicité, publications		Autres subventions	
Déplacements liés aux activités		Fédérations	
Frais postaux			
Téléphone			
Cotisations versées			
63- Impôts et taxes			
1			
64- Frais de personnel		Dons	
Salaires et traitements		Sponsors	
Charges sociales		<u>'</u>	
Indemnités et avantages divers			
<u> </u>			
65- Autres charges		75- Produits de gestion courante	
Cotisations fédérales		Cotisations	
Reversement des cotisations			
66- Charges financières		76- Produits financiers	
Frais financiers			
67- Charges exceptionnelles		77- Produits exceptionnels	
68- Dotations aux amortissements et		78- Reprises/amortissements	
aux provisions		provisions	
TOTAL CHARGES		TOTAL PRODUITS	

<u>Fonds de rouiement de l'associa</u>	tion (epargne + comp	ote courant) :	••••
L'existence du fonds de roulement est-il lié à des in particuliers) :	ovestissements futurs, à l'emploi	de salariés (départ en retraite, licenciements) ou autres (événem	ents
Résultat de l'exercice :	€	En caisse au : / : €	
Certifié conforme le :			

Le/la Président(e):

2) Budget prévisionnel:

Budget Prévisionnel			
CHARGES	MONTANT EN €	PRODUITS	MONTANT EN €
60- Achats		70- Prestations et ventes	
Fournitures d'ateliers et d'activités		Participation des usagers	
Eau, gaz, électricité		Ventes de produits	
Alimentation		Prestations de service	
Fournitures administratives		Manifestations	
Petit matériel et équipement			
Autres fournitures		74- Subventions de fonctionnement	
61- Services externes		DDJS Région (préciser):	
Loyers et charges locatives		Département (préciser) :	
		Departement (preciser)	
Entretien et réparations			
Assurances		Communes	
Documentation			
Frais de formation des dirigeants		Autres communes (préciser) :	
Divers			
		Fonds européens	
62- Autres services externes		Organismes sociaux (CAF,)	
Personnels extérieurs			
Publicité, publications		Autres subventions	
Déplacements liés aux activités		Fédérations	
Frais postaux			
Téléphone			
Cotisations versées			
63- Impôts et taxes			
64- Frais de personnel		Dons	
Salaires et traitements		Sponsors	
Charges sociales			
Indemnités et avantages divers			
65- Autres charges		75- Produits de gestion courante	
Cotisations fédérales		Cotisations	
Reversement des cotisations			
66- Charges financières		76- Produits financiers	
Frais financiers		, o . rodato mandors	
67- Charges exceptionnelles		77- Produits exceptionnels	
-			
68- Dotations aux amortissements et aux provisions		78- Reprises/amortissements provisions	
TOTAL CHARGES		TOTAL PRODUITS	

III. ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),	représentai	nt légal de l'association	
	sociation, en sa qualité d'employ les et fiscales, ainsi que des cotisat	yeur, est en règle au regard de l'e tions et paiements y afférent ;	ensemble des (1)
- déclare qu'elle n'e	emploie pas de personnel à titre p	ermanent ou ponctuel (vacations, et	c.); (1)
mention de l'ensen		dossier sont exactes et sincères, n ns introduites auprès d'autres financ tatutaires ;	
- demande une sub	ovention de :		
		e, devra être versée sur le compte entionnées ci-dessus et sur le R.I.B. t	
	Fait à	le	
	Signat	ure du Président	
(1) cochez la rubrique co	orrespondante (association employe	ur ou non).	
	R.I.B (à coller ou	à agrafer)	